

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

0 Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption Ordre du jour
3. Reconsidération du mandat de grève
4. Revendications
5. Actions
6. Varia
7. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté à 18h32.

Michael BLONDIN **propose** Steve CARUFEL comme président et Patrick BARIL-ROBICHAUD comme secrétaire.
Paul-Virak KHUONG **appuie**.

Que le président soit Steve Carufel et que le secrétaire soit Patrick Baril-Robichaud
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Adoption de l'ordre du jour

Philippe LAMONTAGNE **propose** l'adoption de l'ordre du jour.

Un membre **appuie**.

François THIBAUT **propose** de modifier le point "Reconsidération du mandat de grève" par "Élection et reconsidération du mandat de grève".

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE **appuie**.

Éric LARSEN suggère de parler d'élection après le mandat de grève.

Sébastien LAVOIE-COURCHESNE précise que nous parlons des élections d'hier et non de notre conseil étudiant.

Paul-Virak KHUONG souhaite préciser quel type d'élection.

Paul-Virak KHUONG **propose** l'ammendement d'ajouter «provinciale» après «élection».

Étienne GERVAIS **appuie**.

Ajouter «provinciale» après «élection»
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Samuel RANELLUCCI demande le vote.

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

De modifier le point "Reconsidération du mandat de grève" par "élection provinciale et reconsidération du mandat de grève"

Adoptée à majorité
Pour : 16, Contre : 2, Abstention : 17.

Il y a deux observateurs.

François THIBAUT **propose** l'admission des observateurs avec droit de parole.

Frédéric MIRON **appuie**.

Paul-Virak KHUONG demande le vote.

Que les observateurs soient admis avec droit de parole

Adopté à majorité
Pour : 22, Contre : 2, Abstention : X.

Adoption de l'ordre du jour

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Élection provinciale et reconsidération du mandat de grève

François THIBAUT **propose** de prendre une minute de silence pour les victimes d'hier au Métropolis.

Charles DESHARNAIS **appuie**.

De prendre une minute de silence pour les victimes d'hier au Métropolis

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael BLONDIN **propose** que l'AÉDIROUM n'a pas à relancer la grève si le PQ respecte son engagement de retirer la hausse des frais de scolarité. Que l'AÉDIROUM mette le PQ en garde d'une éventuelle reprise de la grève si cet engagement n'est pas respecté.

François THIBAUT **appuie**.

Paul-Virak KHUONG demande des précisions sur la formulation de la question.

François THIBAUT demande s'il ne devrait pas ajouter d'abroger la loi 12.

Michael BLONDIN répond que nous pouvons le faire, mais qu'il ne croit pas que nous allons faire une grève sur la loi 12.

Arnaud BERGERON répond que lorsqu'il a lu, il a bien compris

Paul-Virak KHUONG **propose** de biffer du «si» jusqu'au point.

Samuel RANELLUCCI **appuie**.

Pierre LUC VAUDRY dit qu'il lui semble que la phrase ne veut rien dire si nous enlevons cela.

Arnaud BERGERON est d'accord avec l'intervenant précédent.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Paul-Virak KHUONG dit que pour changer la deuxième phrase il est possible de faire un autre amendement.
François THIBAUT invite à voter contre, car l'original était correct.
François THIBAUT demande de vote.

De "biffer" du «si» jusqu'au point.

Battu à majorité
Pour : 14, Contre : 15, Abstention : 12.

Que l'AÉDIROUM n'a pas à relancer la grève si le PQ respecte son engagement de retirer la hausse des frais de scolarité. Que l'AÉDIROUM mette le PQ en garde d'une éventuelle reprise de la grève si cet engagement n'est pas respecté.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Revendications

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM condamne la répression policière sur le campus de l'Université de Montréal et réclame le respect de la démocratie étudiante.

Chantal Hélène DRAPEAU **appuie**.

Yannick JACQUES demande si nous avons déjà voté cela.

Chantal Hélène DRAPEAU répond que nous n'avons pas une position sur tous les points de la proposition, dont la démocratie étudiante.

Paul-Virak KHUONG demande si l'AÉDIROUM allait prendre cela comme mandat de ne pas piquer aucun de nos cours.

Michael BLONDIN répond que l'exécutif ne lit pas cela.

Un membre demande le vote.

Que l'AÉDIROUM condamne la répression policière sur le campus de l'Université de Montréal et réclame le respect de la démocratie étudiante.

Adoptée à majorité
Pour : 22, Contre : 2, Abstention : 9.

Michael BLONDIN **propose** que l'AÉDIROUM amène la FAÉCUM et la FEUQ à se positionner pour une baisse des frais de scolarité en perspective de la gratuité scolaire.

François THIBAUT **appuie**.

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Chantal Hélène DRAPEAU demande si nous n'avons pas déjà une position similaire.

Michael BLONDIN répond que la position est que nous le sommes et non la FEUQ ou la FAÉCUM. C'est en vue du sommet du PQ sur les frais de scolarité.

Paul-Virak KHUONG dit qu'il considère que ça ne sera pas avant un petit bout. Le sommet ne devrait pas être avant le mois de mars ou avril. Tout le combat que nous avons fait était pour l'accessibilité et ça ne concernait pas seulement les frais de scolarité. Il **propose** la mise en dépôt jusqu'à une autre assemblée générale.

Jean-Christoph DURY **appuie**.

François THIBAUT considère que nous ne devrions pas mettre cela en dépôt. Ça peut prendre du temps à faire voter cela à la FAÉCUM et la FEUQ. C'est notre position, ça serait bien de travailler là-dessus dès maintenant.

Paul-Virak KHUONG dit qu'il y a plusieurs façons d'améliorer l'accessibilité et que de se focaliser sur la diminution des frais n'est pas une bonne stratégie. Nous devrions prendre le temps de réfléchir et voir ce qui se fera dans le futur.

Un membre demande le vote.

Mise en dépôt de la proposition

Adoptée à majorité

Pour : 20, Contre : 7, Abstention : 13.

5 Actions

Michael BLONDIN **propose** que l'AÉDIROUM participe à une campagne de sensibilisation sur la gratuité scolaire, notamment lors de la rentrée.

Jean-Cristoph DURY **appuie**.

Chantal Hélène DRAPEAU demande par qui est organisé la campagne et en quoi ça consiste pour l'AÉDIROUM d'y participer.

Michael BLONDIN répond qu'il veut faire une bannière, et tracter avec d'autres associations. C'est organisé par d'autres associations.

Paul-Virak KHUONG demande quelles seront les ressources.

Michael BLONDIN lui répond des gens, des bannières et du papier.

Paul-Virak KHUONG demande sur quelle période de temps ?

Michael BLONDIN dit que ça serait pour la rentrée pour indiquer que nous sommes militants aux nouveaux étudiants.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Samuel RANELLUCCI n'aime pas les mandats qui disent d'enlever le coût dans un service sans donner d'autres sources de financement. Par exemple, en Californie il y a deux types de loi qui parlent de couper les taxes et demande plus de services. Ici, nous donnons un mandat, mais nous ne disons pas comment ni pourquoi.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que l'argument précédent aurait dû être énoncé lors du vote pour la position et non sur celui de la participation à une campagne de sensibilisation. Elle demande si cette campagne va demander de débloquer un budget.

Michael BLONDIN indique que la trésorière est absente. La campagne n'a pas coûté cher. Il devrait rester de l'argent dans le budget.

Éric LARSEN dit qu'une campagne d'information ça lui va, mais qu'une campagne de sensibilisation ça lui semble être de la propagande. Il n'a rien contre fournir de l'information, mais pas de l'information biaisée.

François THIBAUT considère que cette proposition est intéressante et nécessaire. Elle donne de l'information sur une position de l'AÉDIROUM. Si les membres ne sont pas d'accord, ils pourront venir en assemblée pour s'y opposer.

Samuel RANELLUCCI demande si nous avons une telle position.

Michael BLONDIN répond que oui.

Éric LARSEN demande en quoi une campagne de sensibilisation est différente de campagne d'information.

Michael BLONDIN ne voit pas comment convaincre les gens si nous ne voulons pas les sensibiliser.

Éric LARSEN est pour les informer et non pour les sensibiliser.

Olivier COUTU comprend l'inquiétude de l'interlocuteur précédent. Il indique que dans les autres campagnes l'exécutif avait montré une bonne neutralité. Il n'a donc pas peur qu'il y ait une information biaisée.

Chantal Hélène DRAPEAU est d'accord avec Olivier COUTU. À moins d'avoir vécu sous une roche, nous sommes au courant du conflit étudiant. Il est normal de militer et de défendre notre position. Les gens peuvent se renseigner par eux-mêmes. C'est insulter leur intelligence que de dire qu'ils seront influencés par notre propagande.

Éric LARSEN dit qu'il ne s'agit pas de faire appel à de la rhétorique. L'information qui a été fournie en hiver est juste et correcte et il invite à continuer dans ce sens.

Paul-Virak KHUONG dit que ce qui l'inquiète c'est que ça soit pour la gratuité et non pour le gel en perspective de la gratuité. La deuxième option serait mieux pour représenter notre position.

Paul-Virak KHUONG **propose** d'ajouter «pour le gel en vue de » avant «la gratuité».

Samuel RANELLUCCI **appuie**.

Paul-Virak KHUONG a peur que nous militions pour la gratuité et qu'ensuite nous allions en assemblée générale et que notre position change à cause de la campagne de sensibilisation que nous aurons effectuée. Il est bien de se rappeler que nous sommes pour le gel en vue de la gratuité et de sensibiliser là-dessus.

François THIBAUT demande de vote.

Ajouter «pour le gel en vue de » avant «la gratuité»

Adopté à majorité

Pour : 11, Contre : 3, Abstentions : 21.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Que l'AÉDIROUM participe à une campagne de sensibilisation sur pour le gel en vue de la gratuité scolaire, notamment lors de la rentrée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael BLONDIN **propose** que l'AÉDIROUM organise en collaboration avec les autres associations étudiantes une manifestation sur le campus de l'Université de Montréal si 10 autres associations s'engagent à participer à celle-ci pour dénoncer les agissements du 27-28 août 2012 et demander la démission de Guy Breton.

François THIBAUT **appuie**.

Michael BLONDIN dit que c'est une proposition qui circule dans d'autres associations. C'est également en accord avec nos mandats.

Paul-Virak KHUONG indique qu'une action de masse c'est de jouer leur jeu. Il suggère de remplacer manifestation par action symbolique, car il est important de dire que nous sommes là et que nous n'oublierons pas.

Paul-Virak KHUONG **propose** de remplacer «manifestation» par «action symbolique».

Chantal Hélène DRAPEAU **appuie**.

François THIBAUT demande quelle est la différence entre une manifestation et une action symbolique.

Paul-Virak KHUONG dit que dans une manifestation nous sommes plus paquets et les manifestants ne font que gueuler. Une action symbolique est une action plus imagée. Il redirige la question sur l'exécutif de l'AÉDIROUM.

Chantal Hélène DRAPEAU dit que la FAÉCUM avait fait une action symbolique qui était de distribuer du kraft diner pour dire que les étudiants sont pauvres. Une action symbolique pourrait éviter que Guy Breton fasse appel au SPVM.

Éric LARSEN demande pourquoi ne pas faire une pétition pour demander sa démission.

Patrick BARIL-ROBICHAUD parle d'un article qui a été publié dans le Devoir en fin de semaine dernière où se trouve la mention que l'AÉDIROUM est contre les actions de Guy Breton.

Éric LARSEN indique que d'avoir plusieurs signatures distinctes est mieux que d'avoir seulement la signature de l'association.

François THIBAUT demande si une manifestation pacifique peut être une action symbolique.

Michael BLONDIN répond que non.

Chantal Hélène DRAPEAU dit qu'une pétition et une action symbolique ne sont pas mutuellement exclusives. Nous pouvons partir une pétition et faire une action symbolique. Elle indique qu'une manifestation pacifique peut être considérée comme action symbolique. Le SPVM considère les choses différemment par contre.

Michael BLONDIN demande quelles sont les raisons de ne pas faire une manifestation outre que le fait d'éviter que Guy Breton appelle le SPVM. Alors que c'est justement ce type de décision que nous souhaitons dénoncer.

(cont.)

Procès verbal de l'AG du 5 septembre 2012

AÉDIROUM
05-09-2012

Frédéric Miron
Secrétaire

Paul-Virak KHUONG dit qu'une manifestation va faire que tout le monde va être fâché, alors qu'une action symbolique, il y a moins de risque qu'elle soit arrêtée et ça évite que les manifestants se fasse taper dessus. Il y a plus de chance d'obtenir sa démission avec une telle action.

Un membre demande le vote

De remplacer «manifestation» par «action symbolique».

Adopté à majorité
Pour : 12, Contre : 3, Abstention : 11.

Un membre demande le vote.

Que l'AÉDIROUM organise en collaboration avec les autres associations étudiantes une action symbolique sur le campus de l'Université de Montréal si 10 autres associations s'engagent à participer à celle-ci pour dénoncer les agissements du 27-28 août 2012 et demander la démission de Guy Breton.

Adoptée à majorité
Pour : 20, Contre : 3, Abstention : 8.

Paul-Virak KHUONG demande à tout le monde de voter au lieu de ne pas lever la main. Au pire, il recommande aux membres de s'abstenir au lieu de ne pas lever son bras du tout.

6 Varia

François THIBAUT demande s'il y aura une assemblée générale au début de la prochaine session.

Michael BLONDIN lui répond que oui. Elle sera au début du mois d'octobre.

François THIBAUT demande s'il y a des activités qui sont organisées tel qu'un 5 à 7.

Louis-Philippe BLAIS l'invite à lire ses courriels.

Michael BLONDIN annonce le festibière qui a lieu à la place Laurentienne pour les cycles supérieurs dès 17h00 ce soir. Il indique également qu'il y aura un «5 à 7 : rockband et guitarhero» au local du café.

7 Fermeture

Chantal Hélène DRAPEAU **propose** la fermeture de la séance.

Louis-Philippe BLAIS **appuie**.

Fermeture de la séance.
La proposition est adoptée à l'unanimité.